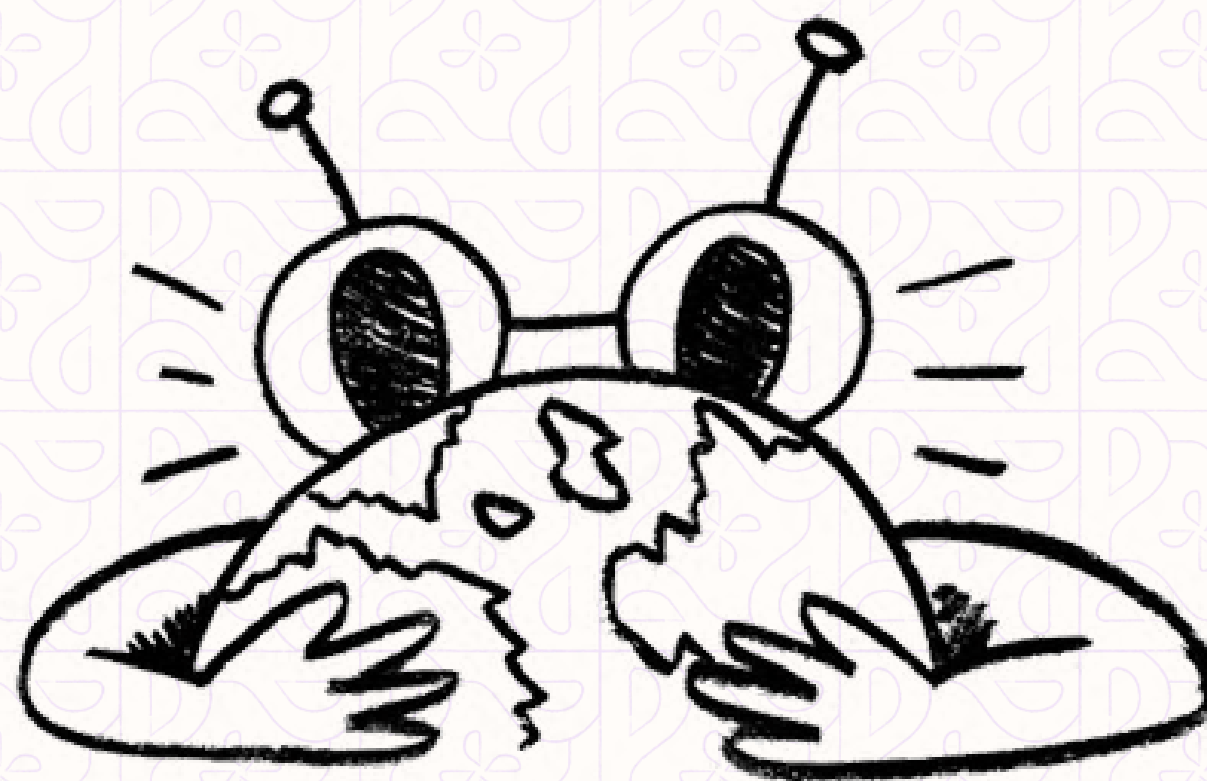


ARTICLE 29

Rapport Loi Énergie Climat
2025

Conformément à l'article L533-22-21 du Code Monétaire et Financier (issu de l'article 29 de la loi n°2019-1147 du 8 novembre 2019 relative à l'énergie et au climat), Daphni SAS expose dans cette quatrième édition du présent rapport la démarche générale de l'entité en matière extra-financière au sens de la loi Energie et Climat, et en particulier de son article 29. Sont ainsi présentées ci dessous certaines informations concernant l'intégration des enjeux climatiques et de biodiversité au sein de ses politiques d'investissement, ainsi que des facteurs ESG dans sa gestion des risques.



Mis à jour le 30 juin 2026

A. DÉMARCHE GÉNÉRALE DE L'ENTITÉ SUR LA PRISE EN COMPTE DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE

L'engagement ESG de Daphni est ancré dans ses valeurs depuis sa création en 2015. Société à mission depuis 2021 et certifiée B Corp depuis 2022, Daphni inscrit ses convictions dans des cadres exigeants et vérifiables par des tiers indépendants. Ces deux engagements ne sont pas des labels : ils structurent concrètement la manière dont Daphni investit, accompagne ses participations et conduit ses propres opérations.

2025 a confirmé cette trajectoire avec deux jalons significatifs. Daphni a obtenu sa recertification B Corp en juillet 2025 avec un score de 160,8, soit une progression de 52 % depuis la première certification en 2022, et a finalisé son deuxième audit de société à mission. Ces résultats reflètent un travail de fond mené sur plusieurs années, et non une optimisation ponctuelle en vue d'une évaluation.

Entreprise à mission: raison d'être et objectifs

Depuis 2021, la mission de Daphni est inscrite dans ses statuts :

« Portée par sa responsabilité envers les générations futures, Daphni investit dans des technologies et des innovations ayant un impact positif, environnemental, social ou sociétal, pour accélérer la construction d'un monde meilleur et plus durable. »

Pour réaliser cette raison d'être, Daphni poursuit trois objectifs environnementaux, sociaux et sociétaux: financer et accompagner les entreprises qu'elle soutient afin qu'elles participent activement à la transition vers un monde plus responsable sur le plan environnemental, social et sociétal; appliquer à son propre fonctionnement les standards environnementaux, sociaux et de gouvernance qui sous-tendent sa raison d'être ; engager ses parties prenantes et ses communautés dans une démarche collective de partage des valeurs, des pratiques et des connaissances en matière de durabilité.

Le Comité de mission est l'instance de gouvernance indépendante qui veille à la mise en œuvre de ces objectifs. En 2025, il a entamé un nouveau cycle avec six membres aux expertises complémentaires, articulées autour des thèmes qui structurent l'agenda stratégique de Daphni: sciences, deeptech, souveraineté numérique et éthique. Deux réunions ont eu lieu en 2025, en juillet et en janvier 2026, donnant lieu à des échanges substantiels sur la thèse d'investissement de Daphni Blue, sur les premiers investissements de Time4 et sur le positionnement de Daphni face aux enjeux climatiques dans un contexte où défense et souveraineté captent une part croissante des conversations dans l'écosystème.

A. DÉMARCHE GÉNÉRALE DE L'ENTITÉ SUR LA PRISE EN COMPTE DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE

Certification B Corp

La certification B Corp constitue le deuxième pilier de la stratégie ESG de Daphni. Elle impose une évaluation rigoureuse et indépendante des pratiques sociales, environnementales et de gouvernance de l'entreprise, et fixe un niveau d'exigence minimum que Daphni s'engage à dépasser. Obtenue en septembre 2022 avec un score de 105,8, puis renouvelée en juillet 2025 avec un score de 160,8, cette progression de 52 % illustre l'approfondissement continu des pratiques de Daphni au fil des années. Elle est le résultat d'un travail collectif qui mobilise l'ensemble de l'équipe, du portefeuille et des partenaires de l'écosystème.

La RSE en pratique chez Daphni

L'approche RSE de Daphni se traduit par l'application opérationnelle de ses objectifs de mission et de sa certification B Corp. En 2025, Daphni compte 23 collaborateurs à temps plein, avec 48 % de femmes au sein de l'équipe, et consacre 2,02 % de son chiffre d'affaires annuel à des actions philanthropiques via son fonds de dotation Rainbow. Ces engagements sont structurels et intégrés directement dans le modèle financier de la société de gestion.

Sur le plan interne, Daphni maintient un ensemble de politiques formalisées couvrant la RSE globale, l'expérience collaborateur, les achats responsables et le code d'éthique et de conduite professionnelle. Les équipes bénéficient de deux jours de congé bénévolat par an, permettant à chacun de s'impliquer dans les initiatives soutenues par Daphni et Rainbow. En 2025, de nouvelles opportunités de bénévolat ont été proposées à l'ensemble de l'équipe en lien avec les organisations partenaires du fonds Rainbow.

Notre activité d'investissement

En 2025, Daphni gère 75 sociétés actives en portefeuille et a réalisé 40 investissements, dont 20 nouveaux et 20 réinvestissements. 56 % du capital total déployé a été dirigé vers des sociétés classées comme durables selon la méthodologie propriétaire de Daphni, avec un objectif porté à 60 % pour 2026. L'année a également été marquée par deux événements structurants : le closing final de Daphni Blue à 260 M€, et le premier closing de Time4 à 50 M€, fonds article 9 entièrement dédié aux entrepreneurs issus de parcours sous-représentés.

A. DÉMARCHE GÉNÉRALE DE L'ENTITÉ SUR LA PRISE EN COMPTE DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE

L'ESG intégré dans notre processus d'investissement

L'intégration des critères ESG ne se limite pas à une case à cocher en amont de l'investissement : elle structure l'ensemble du cycle de vie d'une participation, de l'identification des opportunités jusqu'au suivi en portefeuille. Cette cohérence reflète une conviction simple, la performance économique et l'impact positif ne sont pas deux objectifs concurrents, mais les deux faces d'une même stratégie de long terme.

→ Évaluation du dealflow

- Nous appliquons une politique d'exclusion rigoureuse pour garantir que toutes les opportunités d'investissement s'alignent sur nos normes ESG et d'impact.
- Des ESG/Impact Tags sont attribuées à chaque opportunité d'investissement de deal flows, nous aidant à qualifier et à catégoriser les investissements potentiels en fonction de critères de durabilité.
- Une évaluation de l'intuition ESG (positive, neutre, négative) évalue chaque projet en fonction des informations disponibles, revue chaque semaine par notre équipe ESG pour garantir l'alignement avec nos critères d'investissement et répondre rapidement à toute préoccupation.

→ Comité de pré-investissement (Pré-IC)

- Évaluation d'impact : mesure de l'impact basée sur les 17 Objectifs de développement durable des Nations Unies grâce à notre méthodologie d'impact propriétaire, articulée autour de trois dimensions, Da Grade, Da Scale et Da Depth. Nous mesurons également l'intentionnalité, l'additionnalité et la mesurabilité de chaque projet.
 - Si le score global est < 0, le deal est abandonné.
 - Chaque notation est revue et challengée par notre équipe ESG.
- Cadre ESG DDQ : nous avons développé un cadre de due diligence ESG pour aider les équipes d'investissement à élaborer des questions personnalisées pour chaque transaction, garantissant une concentration sur les questions de durabilité les plus pertinentes.

→ Post-IC et intégration en portefeuille

- Clause de durabilité : systématiquement incluse dans les accords d'actionnaires, couvrant des sujets ESG clés tels que la diversité et l'inclusion, le climat et l'impact environnemental. En 2025, l'ensemble des pactes d'actionnaires signés intègrent cette clause.
- Collecte d'informations et de KPIs ESG : nous recueillons des données ESG initiales et des indicateurs clés de performance auprès des entreprises de notre portefeuille afin de suivre et de stimuler les progrès en matière de développement durable.
- Intégration ESG : une session ESG dédiée est organisée pour décrire ce que nous offrons et attendons de nos sociétés en portefeuille en termes d'intégration de la durabilité.

A. DÉMARCHE GÉNÉRALE DE L'ENTITÉ SUR LA PRISE EN COMPTE DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE

→ Suivi et support du portefeuille

- Niveau du conseil d'administration: l'ESG est abordée chaque année au niveau du conseil d'administration, avec une participation active et un vote, en personne ou par délégation, sur chaque résolution.
- Apiday et la collecte des KPI ESG: nous suivons les indicateurs clés de performance ESG, notamment l'empreinte carbone, via Apiday, et offrons un accès à des prestataires de confiance avec des avantages pour soutenir les objectifs de développement durable. En 2025, 67 % des sociétés éligibles ont réalisé un bilan carbone ou une analyse de cycle de vie au cours des deux dernières années.
- Dialogues bilatéraux et relations d'experts: nous facilitons des dialogues et des ateliers individuels, mettant en relation les entreprises du portefeuille avec des experts pour le développement de politiques RSE et la génération d'idées.
- Sustainability Engagement Scoring: déployé pour la première fois sur l'ensemble du portefeuille en 2025, cet outil propriétaire établit une baseline de 44/100 à partir des données de fin 2024, et capture la qualité de l'engagement, la capacité à structurer des priorités et la constance de l'exécution dans le temps.
- ESG Toolbox: une ressource pour soutenir les entreprises de portefeuille au début de leur parcours vers le développement durable.

Les critères ESG sont intégrés à chaque étape du cycle de vie d'un investissement. En amont, une politique d'exclusion formalisée, mise à jour en novembre 2025, écarte les activités incompatibles avec les valeurs de Daphni, notamment l'ensemble de la chaîne charbon et hydrocarbures.

Chaque opportunité fait l'objet d'une évaluation d'impact fondée sur les 17 ODD des Nations Unies, articulée autour de trois dimensions propriétaires: Da Grade, Da Scale et Da Depth. En 2025, cette méthodologie a été appliquée à 100 % des nouveaux deals, et l'ensemble des pactes d'actionnaires signés en 2025 intègrent une Sustainability Clause couvrant les enjeux climatiques, de diversité et de gouvernance.

En phase de suivi, les risques de durabilité sont évalués en continu via la campagne Apiday annuelle, les dialogues bilatéraux et les échanges en conseil d'administration. En 2025, 67 % des sociétés éligibles ont réalisé un bilan carbone ou une analyse de cycle de vie dans les deux années précédentes, et le Sustainability Engagement Score a été déployé pour la première fois sur l'ensemble du portefeuille, établissant une baseline de 44/100 à partir des données de fin 2024.

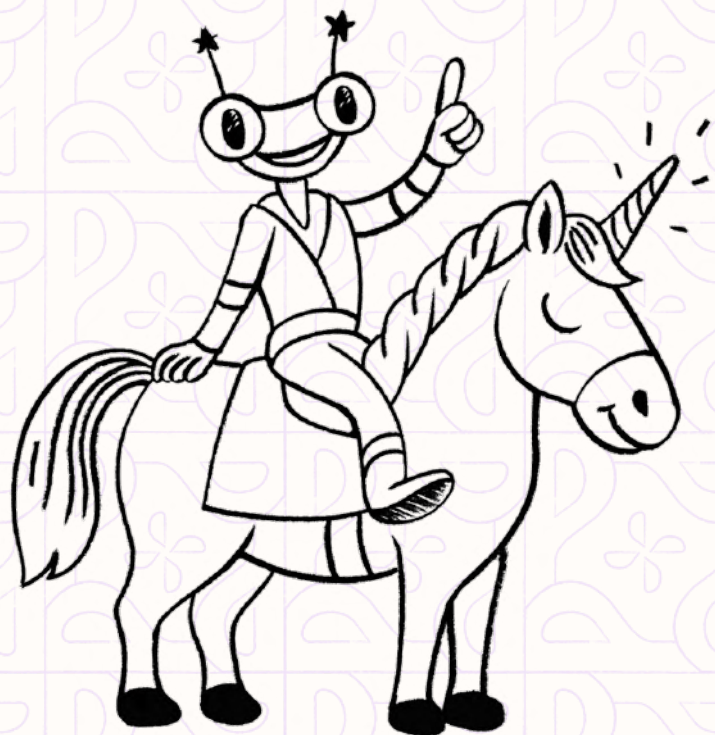
A. DÉMARCHE GÉNÉRALE DE L'ENTITÉ SUR LA PRISE EN COMPTE DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE

Diversité, inclusion et Time4

Le secteur du capital-risque accuse un retard structurel en matière de diversité. Chez Daphni, cet enjeu est adressé à deux niveaux. En interne, Daphni maintient une parité quasi-équilibrée avec 48 % de femmes au sein de l'équipe et reste signataire de la Charte SISTA. Au niveau de l'investissement, le lancement opérationnel de Time4 en 2025 marque une étape concrète: ce fonds article 9, dont le premier closing a été réalisé à 50 M€ avec pour cible 100 M€, est entièrement dédié au financement d'entrepreneurs issus de territoires ruraux, de quartiers prioritaires ou de parcours atypiques, en partenariat avec Les Déterminés, Live for Good et HEC Paris.

Initiatives et groupes de travail

Daphni participe activement à dix initiatives et groupes de travail en 2025, contribuant concrètement à l'élévation des standards ESG dans l'écosystème du capital-risque. Parmi les évolutions notables de l'année: Daphni a rejoint le comité de pilotage de Reframe Venture en avril 2025, a adhéré à Climate Dividends en juin 2025 et à la Coalition for Sustainable AI. Daphni reste par ailleurs signataire des UN-PRI, membre actif de France Invest, de France Digitale, du Mouvement Impact France, d'Included VC et de l'initiative Climat International. L'ensemble des outils et méthodologies développés par Daphni sont en open source, accessibles librement à l'écosystème, dans la conviction que les meilleures pratiques ont plus de valeur partagées que retenues.



B. MOYENS INTERNES DÉPLOYÉS PAR L'ENTITÉ

Les moyens dédiés aux sujets extra-financiers en 2025 ont continué à augmenter, afin de financer l'équipe en charge des sujets d'ESG représentée par notre Head of Sustainability, équivalent à un temps plein (ETP), ainsi que 0,5 ETP supplémentaires sont répartis au sein des autres équipes (investissement, opérations, communication, etc.).

Ainsi, ceci représente 6,5% de nos effectifs à temps plein mobilisés sur les enjeux ESG au sein de Daphni.

En termes d'allocation budgétaire, 200 000 € sont consacrés aux sujets d'ESG, dont notamment:

- nos adhésions à des initiatives sectorielles
- nos soutiens à des projets à visée philanthropique
- les prestations de nos partenaires extra-financiers: Apiday et Sami
- nos participations à des événements, ou l'organisation d'événements, dédiées à l'ESG et à la durabilité

Tout comme l'année précédente, en 2025, nous avons suivi une stratégie active de renforcement des compétences internes à travers la diffusion et la conscientisation des enjeux de l'ESG, par le développement et la divulgation d'outils ainsi, que de contenus démocratisant les sujets extra-financiers dans le quotidien de nos équipes.

1. Formations suivies par les équipes:

Au cours de l'année, un ensemble de formations a été organisé par les membres de l'équipe couvrant une série de thématiques allant de l'ESG aux sujets réglementaires et de gouvernance. Ces formations ont permis d'élever et de standardiser le niveau de compréhension collective, de nourrir les réflexions stratégiques, et de renforcer la capacité à accompagner nos participations de manière pertinente et éclairée.

Formations suivies pendant l'année 2025:

- AML / Délits d'initié / Abus de marché
- Formation AMF RCCI
- Formation RCCI annuelle
- Formation actualités juridiques et fiscales
- Fresque de la rue
- JoinNext
- ESG Workshop 3.0
- Défense Workshop

Lunch & Learn :

- Retournement des fonds
- RH en scale-up et les tendances organisationnelles
- Management de transition

B. MOYENS INTERNES DÉPLOYÉS PAR L'ENTITÉ

2. Stratégie de communication et de diffusion des connaissances ESG et Impact:

L'année 2025 marque une poursuite dynamique de notre stratégie de sensibilisation et diffusion des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance auprès des parties prenantes, en renforçant à la fois nos actions de communication externe et nos contributions aux réflexions sur l'investissement responsable au sein du capital-risque.

Cette démarche s'est traduite par une présence accrue sur les canaux digitaux de la société de gestion:

- En 2025, nous avons dépassé les 30 000 abonnés sur LinkedIn et les publications ont généré plus de 331 000 impressions au cours de l'année.
- Plus de la moitié des contenus publiés ont porté sur des thématiques ESG, d'impact, de transition ou d'entrepreneuriat responsable, contribuant à la diffusion des bonnes pratiques au sein de l'écosystème technologique et financier.
- Enrichissement des contenus pédagogiques à travers le lancement de deux nouveaux podcasts: Épitaphe et Venturing Abroad, venant compléter la série Movers & Shakers.
- 57% des podcasts produits ont donné la parole aux entrepreneurs œuvrant pour un monde plus durable, plus respectueux de l'environnement et plus juste.
- Renforcement de la visibilité dans les médias économiques et financiers spécialisés, notamment Le Monde, Les Échos, Stratégies, Maddyness, L'Opinion, Sifted, Forbes France, Impact Loop, French Tech Journal et The New Wave. Ces interventions ont contribué à alimenter le débat sur la place des enjeux ESG dans le capital-risque.
- Participation aux travaux collectifs et aux publications de référence portant sur les investissements responsables et la décarbonisation des marchés privés. Contribution aux initiatives menées par ChangeNOW, KPMG, AXA Climate et France Invest.
- Partage de bonnes pratiques et à accélérer l'intégration des enjeux climatiques et de durabilité au sein de l'écosystème.

3. Événements et mobilisation

- Plus de 40 événements organisés par Daphni sur l'année, sur un large éventail de thématiques allant de la technologie climatique, à l'inclusion sociale et au développement durable. Des événements tels que notre dîner Climate co-organisé avec AENU ou encore un side event co-organisé durant ChangeNOW avec Norrsken (un fonds capital risque à impact).
- Participation régulière à des conférences, tables rondes et événements sectoriels afin de partager les convictions de Daphni en matière d'investissement responsable et contribuer à l'intégration des enjeux ESG, dont la prise de parole pendant la conférence Frame organisée par Reframe Venture à Londres.

B. MOYENS INTERNES DÉPLOYÉS PAR L'ENTITÉ

4. Reconnaissance et distinctions

Notre approche ESG a été reconnue par plusieurs acteurs indépendants. En 2025, la société de gestion a reçu plusieurs distinctions parmi lesquelles le *PRI Special Award for Private Markets* ainsi que deux récompenses décernées par Environmental Finance dans le cadre de l'initiative Time4, *Social Fund of the Year, Europe* ainsi que *Impact Initiative of the Year, Europe*. Ces reconnaissances soulignent l'engagement de Daphni en faveur de la transparence, de l'innovation et de l'intégration des enjeux de durabilité dans ses activités d'investissement.



Plusieurs membres de notre équipe ont été sollicités pour intervenir lors de tables rondes et d'événements sectoriels dédiés à l'investissement responsable, partageant directement notre méthodologie auprès de pairs investisseurs et de fondateurs. Cette sollicitation, qui dépasse le cadre des distinctions formelles, traduit une crédibilité construite dans la durée.

C. DÉMARCHE DE PRISE EN COMPTE DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE AU NIVEAU DE LA GOUVERNANCE DE L'ENTITÉ

Daphni s'appuie sur une gouvernance structurée intégrant les enjeux ESG à l'ensemble de ses processus décisionnels. Cette démarche repose sur plusieurs instances complémentaires, notamment :

- Le **comité de direction** joue un rôle central dans la prise en compte des enjeux ESG. Ses membres sont pleinement acculturés à ces sujets et veillent à leur intégration dans la stratégie de développement de la société et dans la gestion de ses activités. Le comité valide notamment les principales politiques internes, les rapports extra-financiers ainsi que les données ESG produites par la société. En 2025, il a poursuivi le pilotage des engagements liés au statut de société à mission et au renouvellement de la certification B Corp, témoignant de la volonté de Daphni de maintenir un haut niveau d'exigence en matière d'impact et de responsabilité.
- Le **comité stratégique** accompagne la direction dans ses réflexions et orientations de long terme. Composé de personnalités externes aux expertises complémentaires, il apporte un regard indépendant sur les choix de la société. Les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance font partie intégrante des sujets examinés par cette instance, qui contribue à renforcer la robustesse des décisions prises et à nourrir les réflexions stratégiques de Daphni.
- Le **comité de mission** constitue un pilier essentiel de la gouvernance ESG de Daphni. Composé de membres internes et externes, il est chargé de suivre l'exécution de la mission de la société et d'évaluer la cohérence des actions menées avec les objectifs sociaux et environnementaux inscrits dans ses statuts. En 2025, le comité a poursuivi son rôle de contrôle et de recommandation en s'appuyant sur un suivi renforcé des indicateurs de mission et sur l'analyse des progrès réalisés. Ses travaux contribuent à identifier les axes d'amélioration prioritaires et à renforcer la redevabilité de la société vis-à-vis de ses parties prenantes.

La politique de rémunération de Daphni, conforme aux exigences de la directive AIFM, intègre également des dimensions extra-financières. Signataire de la charte de partage de la valeur de France Invest, la société a mis en place un dispositif d'intéressement applicable à l'ensemble des collaborateurs et collaboratrices. Celui-ci repose sur des critères financiers et extra-financiers, notamment liés à l'atteinte des objectifs de mission, favorisant ainsi l'alignement entre la performance collective et les engagements ESG de la société.

Au-delà de ses instances de gouvernance, Daphni s'appuie sur un ensemble de politiques et de référentiels internes intégrant explicitement les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance, parmi lesquels :

- CSR Internal Global Policy,
- Employee Experience Policy,
- Purchase & Supplier Policy,
- Code of Ethics and Professional Conduct

Ces documents structurent les pratiques de la société et encadrent la mise en œuvre opérationnelle de ses engagements ESG. Ils contribuent à diffuser une culture de responsabilité au sein de l'organisation et à garantir la cohérence des décisions prises avec les ambitions portées par Daphni en matière d'impact.

D. STRATÉGIE D'ENGAGEMENT AUPRÈS DES ÉMETTEURS OU VIS-À-VIS DES SOCIÉTÉS DE GESTION AINSI QUE SUR SA MISE EN ŒUVRE

Stratégie d'engagement

La stratégie d'engagement de Daphni est au cœur de notre proposition de valeur en tant qu'investisseur actif. Nous considérons que notre rôle ne s'arrête pas à l'allocation de capital: il s'étend à l'accompagnement des entrepreneurs dans la structuration de leurs pratiques ESG et à la diffusion des meilleures pratiques au sein de notre portefeuille.

Notre dispositif d'engagement repose sur plusieurs modalités complémentaires : dialogues bilatéraux adaptés au stade de développement et au secteur de chaque entreprise, échanges en conseil d'administration, campagnes de sensibilisation annuelles, et exercice de nos droits de vote. La Sustainability Clause, intégrée systématiquement dans nos pactes d'actionnaires, formalise dès l'entrée au capital notre cadre d'engagement contractuel. En 2025, 100 % des sociétés de notre portefeuille en sont couvertes.

Pour mesurer la progression de ces engagements dans la durée, Daphni conduit chaque année une campagne de collecte de données ESG auprès de l'ensemble de son portefeuille, via la plateforme Apiday. En 2025, le taux de participation s'élève à 91 %. Ce résultat constitue à la fois un outil de pilotage interne et une base de dialogue avec nos sociétés sur leurs priorités ESG. Les échanges menés dans ce cadre font ressortir des dynamiques communes à beaucoup de nos sociétés, quel que soit leur stade de développement. La structuration des pratiques RH et la question de la diversité au sein des instances dirigeantes reviennent systématiquement dans nos dialogues bilatéraux, des sujets sur lesquels nous accompagnons activement les équipes dans la définition de leurs priorités. La montée en compétence sur les certifications de durabilité fait également l'objet d'un accompagnement spécifique de notre part : en 2025, plus d'une société sur deux disposait d'une certification reconnue, contre moins d'une sur deux l'année précédente, un signal encourageant qui reflète l'effet concret de nos échanges. Enfin, la désignation d'un référent ESG en interne est une recommandation que nous portons systématiquement dès l'entrée au capital, convaincus qu'elle conditionne la capacité des équipes à progresser dans la durée sur ces enjeux.

Sensibiliser nos participations sur les enjeux de durabilité

La sensibilisation constitue une étape clé de notre accompagnement. Notre campagne ESG annuelle menée via Apiday est le principal vecteur de cette démarche : au-delà de la collecte de données, elle vise à engager les équipes dirigeantes dans une réflexion concrète sur leurs pratiques et à les encourager à prendre en main l'évaluation de leur empreinte environnementale. Mesurer son impact carbone, sur les scopes 1, 2 et 3, reste pour nous un point de départ indispensable pour identifier les leviers d'action pertinents à chaque secteur et stade de développement.

En 2025, 77 % des sociétés répondantes avaient engagé des actions de réduction de leurs émissions, un niveau qui témoigne d'une prise de conscience croissante au sein du portefeuille. Ces échanges s'inscrivent dans un dialogue continu entre Daphni et ses participations, nourri également par nos interactions en conseil d'administration et nos dialogues bilatéraux, où les enjeux environnementaux font partie intégrante des sujets abordés.

D. STRATÉGIE D'ENGAGEMENT AUPRÈS DES ÉMETTEURS OU VIS-À-VIS DES SOCIÉTÉS DE GESTION AINSI QUE SUR SA MISE EN ŒUVRE

Donner les moyens à nos participations de développer leur stratégie ESG

Accompagner nos participations sur les enjeux ESG ne se résume pas à formuler des attentes, mais plutôt leur donner les moyens concrets d'y répondre, à leur rythme et en fonction de leur stade de développement. C'est dans cette logique que s'inscrit le développement des outils que Daphni met à disposition de son portefeuille.

Pour un fondateur qui démarre sur ces sujets, la difficulté n'est pas de vouloir bien faire, c'est de savoir par où commencer. La ESG Toolbox, le Sustainability Engagement Scoring et les Trusted Providers ont été conçus pour répondre exactement à ce besoin: réduire la charge cognitive liée aux enjeux ESG, rendre les premières actions accessibles sans expertise préalable, et permettre à chaque équipe de progresser à son propre rythme. Plutôt que d'imposer un cadre uniforme, ces ressources s'adaptent au stade et au secteur de chaque entreprise, en orientant les fondateurs vers les leviers les plus pertinents pour eux.

Ces outils sont en open source et accessibles à l'ensemble de l'écosystème, pas uniquement aux sociétés du portefeuille. Cette ouverture reflète une conviction qui structure notre approche depuis ses débuts: la transition ne peut pas être l'affaire de quelques-uns, et les meilleures pratiques ont plus de valeur partagées que retenues.

Communiquer et partager les connaissances ESG auprès du plus grand nombre

Chez Daphni, la communication et le partage de connaissances ESG dépassent le cadre de notre portefeuille. Nous sommes convaincus que la transition vers un modèle économique plus durable ne peut pas être l'affaire de quelques acteurs isolés, elle exige une diffusion large des pratiques, des méthodologies et des apprentissages accumulés.

Cette conviction se traduit d'abord par une posture d'ouverture. L'ensemble de nos outils et méthodologies sont en open source et librement accessibles.

En 2025, Daphni maintient quatre outils actifs pour l'écosystème, contre trois en 2024, avec pour ambition d'en déployer un cinquième en 2026. Notre implication dans les initiatives sectorielles s'est également renforcée.

D. STRATÉGIE D'ENGAGEMENT AUPRÈS DES ÉMETTEURS OU VIS-À-VIS DES SOCIÉTÉS DE GESTION AINSI QUE SUR SA MISE EN ŒUVRE

Aujourd’hui, Daphni participe à dix groupes de travail et initiatives:



Mouvement Impact France, rassembler des entrepreneurs et des dirigeants déterminés à placer l'impact écologique et social au cœur de leurs activités.



Climate Dividends un indicateur extra-financier normalisé qui mesure l'impact positif sur le climat généré par les entreprises. Daphni soutient et encourage activement l'adoption des « Climate Dividends » au sein de l'ensemble de son portefeuille.



Reframe Venture soutient le secteur du capital-risque dans l'intégration des critères ESG comme pratique courante dans les processus de due diligence, la gestion de portefeuille et les opérations des fonds. Daphni est fière de siéger au comité de pilotage de Reframe Venture.



Included VC œuvre à renforcer la diversité au sein de l'écosystème du capital-risque. Daphni apporte son expertise à travers des masterclasses, des ateliers et des séances de coaching dans le cadre des programmes de formation d'Included VC.



The initiative Climat International (iCI) rassemble des investisseurs du secteur privé afin de jouer un rôle de premier plan dans la gestion des risques et des opportunités liés au climat. Daphni est fière d'être signataire des principes de l'iCI, qui favorisent la collaboration et le partage des meilleures pratiques au sein du secteur.



France Invest réunit des professionnels issus des secteurs du capital-investissement, des infrastructures et de la dette privée. En tant que membre actif, Daphni participe activement à plusieurs groupes de travail, contribuant ainsi à faire progresser l'innovation et les pratiques durables.



Daphni est signataire des **Principes des Nations Unies pour l'investissement responsable (UN PRI)**, une initiative soutenue par les Nations Unies visant à promouvoir l'investissement responsable à l'échelle mondiale.



Daphni est également membre de **France Digitale**, la principale association représentant les start-ups et les investisseurs, qui œuvre à la défense et à la promotion de l'innovation en France et dans toute l'Europe.



La Coalition pour une IA durable rassemble une communauté mondiale de partenaires déterminés à faire en sorte que l'IA contribue positivement à la durabilité environnementale. En rejoignant cette initiative, Daphni réaffirme son engagement à faire de l'IA durable un pilier central de l'agenda mondial en matière d'IA.



L'initiative **SISTA** a pour objectif de réduire l'écart de financement entre les femmes et les hommes entrepreneurs. En tant que signataire de la Charte SISTA, Daphni s'engage à atteindre un taux de financement de 25 % pour les entreprises dirigées par des femmes d'ici 2025.



Leaders For Climate Action (LFCA) est une communauté d'entrepreneurs mobilisés en faveur de l'action climatique. Daphni est l'ambassadrice de LFCA en France.

D. STRATÉGIE D'ENGAGEMENT AUPRÈS DES ÉMETTEURS OU VIS-À-VIS DES SOCIÉTÉS DE GESTION AINSI QUE SUR SA MISE EN ŒUVRE

Communiquer et partager les connaissances ESG auprès du plus grand nombre

Ces engagements se traduisent par des contributions concrètes, co-rédaction de publications, participation à des groupes de travail, prises de parole lors de forums européens, et une présence dans le booklet de référence de Reframe Venture 2025.

En 2025, notre approche éditoriale a également gagné en profondeur. Deux nouvelles séries de podcasts ont été lancées, portant notre catalogue à 120 épisodes au total, dont plus de la moitié adressent des sujets liés à l'ESG, au climat ou à l'impact social. Notre présence médiatique s'est étendue bien au-delà de l'écosystème tech, avec des mentions dans Le Monde, Les Échos, Forbes France ou Sifted, et plus de 30 000 abonnés sur LinkedIn contre une audience plus limitée l'année précédente. Ces canaux nous permettent de porter un discours de fond sur l'investissement responsable, et de contribuer à élever le niveau de la conversation dans notre secteur, en France comme à l'international, avec 60% de nos auditeurs de podcast nous rejoignant depuis l'étranger.

Bilan sur notre engagement actionnarial en 2025

Notre engagement actionnarial s'est appuyé cette année sur deux leviers complémentaires, déployés tout au long de l'année. D'une part, trois campagnes annuelles de partage de ressources couvrent l'intégralité du portefeuille, diffusant des outils pratiques, sensibilisant à la mesure de l'empreinte carbone et relayant les meilleures pratiques ESG adaptées au stade de chaque entreprise. D'autre part, la troisième campagne ESG annuelle a été envoyée à 69 sociétés du portefeuille. Conformément à notre stratégie de long terme, ce périmètre continue de s'élargir chaque année pour inclure des sociétés à un stade de plus en plus précoce, dans la conviction que l'intégration des enjeux ESG dès le départ en fait un réflexe naturel plutôt qu'une contrainte tardive.

Pour la première fois cette année, une campagne de restitution dédiée a été menée à partir du Sustainability Engagement Score, donnant à chaque société une vision structurée de sa maturité ESG et une base concrète pour progresser.

- 20 nouvelles entreprises ont rejoint notre portefeuille, portant le total à près de 80 participations, aux côtés de plus de 400 membres de notre communauté.
- Notre troisième campagne annuelle a touché 69 sociétés, dont 91 % ont répondu, un taux en nette progression par rapport aux 79 % de 2024, et ce malgré l'élargissement continu du périmètre.
- 67 % des sociétés éligibles ont réalisé un bilan carbone ou une analyse de cycle de vie au cours des deux dernières années, contre 63 % en 2024.
- 56 % des sociétés du portefeuille comptent au moins une femme au sein de leur conseil d'administration, et 53 % au moins un administrateur indépendant.
- 96 % des sociétés couvertes ont mis en place des pratiques RH structurées en interne, et 55 % d'entre elles proposent des avantages liés au bien-être des employés.

D. STRATÉGIE D'ENGAGEMENT AUPRÈS DES ÉMETTEURS OU VIS-À-VIS DES SOCIÉTÉS DE GESTION AINSI QUE SUR SA MISE EN ŒUVRE

Bilan sur notre engagement actionnarial en 2025

- Plus de 10 sessions dédiées d'onboarding et d'accompagnement bilatéral ESG ont été conduites avec les sociétés du portefeuille cette année.
- Le Sustainability Engagement Score moyen du portefeuille s'établit à 44/100 sur la base des données de fin 2024, avec cinq sociétés ayant obtenu un score supérieur à 75, reflétant un engagement ESG particulièrement structuré.

Politique de vote

Être actionnaire actif ne se résume pas à apporter du capital. Cela implique d'exercer pleinement les droits qui y sont attachés, y compris le droit de vote, comme un outil de dialogue et d'influence au service de nos convictions ESG.

Daphni est représentée dans les organes de gouvernance de la majorité de ses 75 sociétés actives en portefeuille. Cette présence régulière au conseil d'administration ou dans les instances équivalentes nous permet d'inscrire les enjeux ESG dans les discussions stratégiques, bien au-delà des seules assemblées générales. En 2025, plus de dix sessions d'onboarding et d'accompagnement bilatéral ESG ont été conduites avec des sociétés du portefeuille, illustrant la profondeur de cet engagement au-delà du seul exercice formel du droit de vote. Nous y portons une vision de long terme sur la gouvernance, la responsabilité environnementale et sociale, et nous y pesons sur les décisions qui engagent durablement l'entreprise, qu'il s'agisse de l'évolution de sa mission, de son objet social ou de ses orientations stratégiques. En 2025, 23 % des sociétés répondantes disposaient d'une revue ESG annuelle au niveau du conseil d'administration, un levier que nous continuons à promouvoir activement dans nos échanges avec les équipes dirigeantes.

Chaque résolution soumise au vote de Daphni est examinée en tenant compte de trois dimensions: l'intérêt du fonds et de ses investisseurs, l'intérêt propre de la société concernée, et ses implications ESG. Cette grille de lecture est systématique, quelle que soit la taille de la participation ou la modalité de vote retenue.

E. TAXONOMIE EUROPÉENNE ET COMBUSTIBLES FOSSILES

Daphni exerce une activité de capital-risque et investit principalement dans de jeunes entreprises innovantes, de petite taille et en phase de croissance, en qualité d'actionnaire minoritaire. À ce jour, aucune des sociétés composant le portefeuille n'est soumise aux obligations de publication d'informations prévues par le règlement Taxonomie européen.

	Ratio réglementaire (obligatoire) basé sur les publications des contreparties 1	Ratio volontaire (optionnel) reflétant des estimations du niveau d'alignement des contreparties 2
Part dans l'actif total des expositions sur des activités économiques éligibles à la taxonomie	0%	0%
Part dans l'actif total des expositions sur des activités économiques non éligibles à la taxonomie	0%	0%
Part dans l'actif total des expositions sur des administrations centrales, des banques centrales ou des émetteurs supranationaux	0%	0%
Part dans l'actif total des produits dérivés	0%	0%
Part dans l'actif total des expositions sur des entreprises qui ne sont pas tenues des informations non financières en vertu de l'article 19 bis ou de l'article 29 bis de la directive 2013/34/UE	100%	100%

Les informations sont exprimées en % de la valeur de marché de nos actifs au 31/12/2025.

Part des encours dans des entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles, au sens de l'acte délégué en vertu de l'article 4 de ce règlement.

En adéquation avec sa politique d'exclusion, Daphni n'est pas exposé au secteur fossile. La part des encours dans des entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles est donc de 0%.

F. STRATÉGIE D'ALIGNEMENT AVEC LES OBJECTIFS INTERNATIONAUX DES ARTICLES 2 ET 4 DE L'ACCORD DE PARIS RELATIFS À L'ATTÉNUATION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE ET, LE CAS ÉCHÉANT, POUR LES PRODUITS FINANCIERS DONT LES INVESTISSEMENTS SOUS-JACENTS SONT ENTièrement RÉALISÉS SUR LE TERRITOIRE FRANÇAIS, STRATÉGIE NATIONALE BAS-CARBONE MENTIONNÉE À L'ARTICLE L. 222-1 B DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT

Finançant principalement des entreprises innovantes en phase de démarrage ou de croissance, le positionnement de Daphni nous limite aujourd'hui dans la disponibilité des données climatiques standardisées au sein du portefeuille. Bien que nous ne disposions pas à ce jour d'un objectif formel de réduction d'émissions, nous restons pleinement alignés avec les ambitions de l'Accord de Paris et mobilisés pour contribuer activement à la transition via notre activité.

Au niveau de la société de gestion, nous suivons, comme chaque année, notre empreinte carbone à travers la réalisation régulière d'un bilan des émissions de gaz à effet de serre couvrant les scopes 1, 2 et 3. Les travaux réalisés en 2025 ont permis de poursuivre l'amélioration de la qualité des données collectées et de renforcer la compréhension des principaux postes d'émissions de l'organisation. Cette démarche constitue un levier essentiel pour identifier les pistes de réduction les plus pertinentes.

Notre scope 3, incluant les émissions des entreprises financées (catégorie 15), s'élève à 8 881 tCO₂e en 2025, en baisse de 38% par rapport à l'année précédente. Les investissements représentent 96% de notre bilan carbone total (soit 8 531 tCO₂e), confirmant que notre empreinte carbone est avant tout liée à notre activité d'investissement plutôt qu'à notre fonctionnement opérationnel. Cette baisse s'explique principalement par :

- l'amélioration de la qualité et précision des données remontées par les sociétés en portefeuille
- le progrès réalisé par certaines participations dans la mesure et le pilotage de leur empreinte carbone

Cette évolution est d'autant plus notable qu'elle intervient dans un contexte de croissance du portefeuille et d'augmentation des capitaux investis. Cette avancée reflète la montée en maturité des entreprises accompagnées sur les enjeux climatiques.

En 2025, Daphni poursuit le renforcement de son dispositif de suivi climatique à travers la collecte d'indicateurs ESG, l'utilisation de la plateforme Apiday et le déploiement de son Sustainability Engagement Scoring. La société de gestion suit notamment la réalisation des bilans carbone au sein de ses participations. À fin 2025, 67 % des entreprises éligibles du portefeuille avaient réalisé un bilan carbone ou une analyse de cycle de vie au cours des deux dernières années, tandis que 77 % des sociétés couvertes avaient mis en place des actions de réduction de leurs émissions.

Visant à améliorer la couverture et fiabilité des données climatiques collectées auprès de nos participations, depuis 2020, Daphni mesure, en plus de ses émissions directes (scopes 1 et 2), celles de ses investissements (scope 3, catégorie 15), en tonnes de CO₂. Nous incitons activement nos participants, notamment par le biais du dialogue bilatéral, à réaliser leur propre bilan carbone chaque année. Pour faciliter cette démarche, nous avons référencé plusieurs prestataires de confiance capables de les accompagner dans la réalisation de ces bilans et dans l'élaboration de premiers plans d'action.

G. STRATÉGIE D'ALIGNEMENT AVEC LES OBJECTIFS DE LONG TERME LIÉS À LA BIODIVERSITÉ. L'ENTITÉ FOURNIT UNE STRATÉGIE D'ALIGNEMENT AVEC LES OBJECTIFS DE LONG TERME LIÉS À LA BIODIVERSITÉ, EN PRÉCISANT LE PÉRIMÈTRE DE LA CHAÎNE DE VALEUR RETENU, QUI COMPREND DES OBJECTIFS FIXÉS À HORIZON 2030, PUIS TOUS LES CINQ ANS

Les enjeux liés à la biodiversité constituent un volet essentiel de l'approche ESG de Daphni. Toutefois, en raison du stade de développement des sociétés en portefeuille, étant majoritairement de jeunes entreprises en forte croissance, elles ne disposent pas toujours des capacités nécessaires, en interne, pour mesurer, suivre et réduire leur impact sur la biodiversité. Dans ce contexte, Daphni joue un rôle d'accompagnement en sensibilisant les entreprises aux risques et opportunités associés à la biodiversité tout en favorisant la mise en place de pratiques alignées sur les objectifs de l'Accord de Paris ainsi que sur les principes de la transition écologique.

De manière générale, la biodiversité est un sujet plus complexe que le sujet climatique. À date, la place financière ne possède pas de méthodologie robuste et consensuelle, assez avancée pour nous permettre de prendre des engagements sur une stratégie d'alignement avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité. Nous sommes fermement convaincus que la mesure doit être l'une des premières actions à mettre en place afin de normaliser les approches et de poursuivre une action commune.

En raison de la nature de notre activité et du profil des entreprises en portefeuille, nous n'avons pas, à ce stade, défini un indicateur agrégé pertinent au niveau du portefeuille qui serait représentatif de nos investissements. Nous demeurons toutefois attentifs aux évolutions des pratiques de marché et aux méthodologies émergentes dans l'objectif d'intégrer progressivement des indicateurs pertinents et adaptés à notre activité.

En l'absence, à ce jour, d'une méthodologie de référence et adaptée au capital-risque, Daphni poursuit une démarche proactive de veille tout en appliquant la méthodologie de mesure d'impact interne qui évalue pour chaque opportunité d'investissement, l'impact du modèle d'affaires sur les ODD liés à la biodiversité, à savoir:

- ODD14: Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable
- ODD15: Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres.

Daphni s'engage à suivre de près l'impact de notre activité sur la biodiversité, à travers notre participation à divers groupes de travail ainsi qu'en suivant les évolutions réglementaires au niveau international.

H. DÉMARCHE DE PRISE EN COMPTE DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE DANS LA GESTION DES RISQUES, NOTAMMENT LES RISQUES PHYSIQUES, DE TRANSITION ET DE RESPONSABILITÉ LIÉS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET À LA BIODIVERSITÉ

Les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance sont pris en compte dans la gestion des risques et ce tout au long du processus d’investissement.

Afin de se prémunir de certains risques liés à l’ESG, nous avons défini une liste d’exclusion permettant d’exclure les activités les plus néfastes pour l’environnement, notamment celles liées aux énergies fossiles. La liste d’exclusion est présentée dans notre approche sur l’investissement responsable.

Définir le risque de durabilité

Le risque de durabilité est défini, d'après l'article 2(22) du règlement SFDR, comme “un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s’il survient, pourrait avoir une incidence négative importante sur la valeur d’un investissement”.

Les risques de gouvernance résultent de mauvaises pratiques de management ou de faiblesses dans la structure organisationnelle, tels que la concentration excessive des pouvoirs sur une seule personne, la corruption ou de mauvaises pratiques en matière de durabilité dans la chaîne d’approvisionnement.

Les risques sociaux sont définis comme résultant de l’activité de l’organisation et pouvant avoir un impact sur ses parties prenantes (collaborateurs, clients et sous-traitants), tels que les violations des droits de l’homme, le travail forcé et le travail des enfants, les mauvaises conditions de travail ou de sécurité, la discrimination et les atteintes aux droits des communautés locales.

Les risques environnementaux sont définis comme résultant des activités de l’organisation qui ont un impact sur l’environnement, tels que les émissions carbone, le changement climatique, les catastrophes naturelles, les atteintes à la biodiversité et la pollution de l’eau.

H. DÉMARCHE DE PRISE EN COMPTE DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE DANS LA GESTION DES RISQUES, NOTAMMENT LES RISQUES PHYSIQUES, DE TRANSITION ET DE RESPONSABILITÉ LIÉS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET À LA BIODIVERSITÉ

Intégration des risques dans le processus de due diligence

En amont de tout investissement, Daphni conduit une évaluation systématique des risques de durabilité inhérents à chaque opportunité. Cette évaluation s'appuie sur la méthodologie d'impact propriétaire de Daphni, fondée sur les 17 Objectifs de Développement Durable des Nations Unies et articulée autour de trois dimensions: l'impact, l'échelle et la profondeur de l'influence de l'activité sur chaque ODD. Lorsque l'influence d'un modèle d'affaires sur un ODD est jugée risquée ou destructrice, une note de risque est attribuée. Tout investissement dans une entreprise classée à effet destructeur est exclu du périmètre investissable. Ce modèle d'évaluation de l'impact prend en compte aussi bien les risques climatiques que les risques liés à la biodiversité à travers la mesure de l'impact du modèle d'affaires sur les ODD14 et ODD15 liés à la biodiversité.

En complément, Daphni applique une politique d'exclusion formalisée, qui s'applique à l'ensemble des nouveaux investissements quel que soit le véhicule concerné. Cette politique est fondée sur les lignes directrices de l'OCDE et exclut les activités contraires aux principes du Pacte Mondial des Nations Unies, ainsi que plusieurs secteurs d'activités (du tabac, des armes, du jeu ou du commerce d'espèces protégées). Il est à noter que les règlements de chaque fonds géré par Daphni peuvent prévoir des critères d'exclusion plus restrictifs que ceux définis au niveau de la société de gestion.

Suivi des risques de durabilité en portefeuille

Les risques de durabilité sont évalués en continu tout au long de la détention des participations. En tant qu'investisseur minoritaire, Daphni n'intervient pas dans la gestion opérationnelle de ses sociétés, mais s'engage à accompagner les entrepreneurs dans la définition et la mise en œuvre de leur politique ESG. Dans le cadre du reporting ESG annuel conduit via Apiday, les sociétés sont invitées à signaler toute controverse ou événement ayant un impact environnemental ou social significatif. En cas de controverse avérée, Daphni s'engage à apporter un soutien actif aux parties prenantes dans le processus de résolution.

Pour les véhicules classifiés article 8, Daphni Blue et Daphni Yellow, les risques ESG sont appréhendés à travers la prise en compte des Principales Incidences Négatives (PAI) au niveau de l'investissement, dont les modalités sont détaillées dans les politiques de durabilité dédiées à chaque fonds. Time4 classifié article 9 au titre du règlement SFDR, fait l'objet d'un cadre de gestion des risques renforcé, cohérent avec son objectif d'investissement durable à caractère social couvrant 80 % du portefeuille cible.

I. LISTE DES PRODUITS FINANCIERS MENTIONNÉS EN VERTU DE L'ARTICLE 8 ET 9 DU RÈGLEMENT DISCLOSURE (SFDR)

Daphni SAS, société de gestion agréée par l'AMF, gère au 31 décembre 2025 six véhicules d'investissement: les FPCI Da Club Booster, Dastore et Purple, rattachés à l'article 6 SFDR; le FPCI Yellow et le FPCI Blue, rattachés à l'article 8 au sens du règlement (UE) 2019/2088 (SFDR, représentant 52 % des engagements totaux des investisseurs sous gestion. De plus, le fonds Time4 FPCI est classé en article 9 au vu de la réglementation SFDR, représentant 6% des encours sous gestion.

En complément, l'ensemble des véhicules de la société de gestion, notamment Daphni Purple FPCI, Daphni Yellow FPCI et les autres fonds gérés, intègre des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans les processus d'analyse et de décision d'investissement, quel que soit leur niveau de classification réglementaire. Ces véhicules représentent 42% de l'ensemble des actifs gérés par la société de gestion.

Critères	Sous-critères	Réponses	Précisions
Intentionnalité de la stratégie des fonds de la société de gestion	% des fonds, à but de performance financière uniquement (produits dits "Article 6" selon le règlement Disclosure européen)	42 %	Mise en conformité à l'article SFDR 8 de Daphni Yellow FPCI
	% des fonds, à but d'intégration de caractéristiques environnementales ou sociales (produits dits "Article 8" selon le règlement Disclosure européen)	52 %	
	% des fonds, à but d'investissement durable (produits dits "Article 9" Disclosure européen)	6 %	

daphni